

Compétiteurs, loisirs, bénévoles et dirigeants, cette charte s'adresse à vous tous.
En tant que pratiquants, vous vous devez d'être particulièrement attentifs au respect
du milieu naturel et humain dans lequel vous évoluez. Voici quelques rappels :

Charte du bon comportement écologique du rameur

Au quotidien

- Respectez la **faune et la flore** des berges et du milieu aquatique qui regorgent de richesses ; prenez le temps de les découvrir
- Ne jetez pas vos **détritus** à l'eau (morceaux d'élastoplaste, papiers ...), gardez vos bouteilles vides avec vous et mettez les dès votre retour dans un container prévu à cet effet. Utilisez les poubelles présentes aux quatre coins du club.
- Récupérez les objets flottants sans mettre en péril votre sécurité ; pour ceux qui sont trop encombrants, demandez à un bateau moteur de le faire.
- Prévenez si vous remarquez une **source de pollution** (décharges sauvages ...)
- Ne **gaspillez pas d'eau**, aussi bien pendant le lavage du bateau (ne laissez pas le tuyau ouvert pendant que vous frottez, résistez aux arrosages intempestifs en été et aux batailles d'eau ...) que pendant la douche.
- Vous n'êtes pas les seuls à avoir le **droit d'utiliser l'eau des rivières** ou des lacs : acceptez les vagues des kayakistes et des plaisanciers, éloignez-vous des pêcheurs et des berges ; retournez-vous souvent afin de repérer les barques qui dérivent.
- En toutes circonstances, **restez discrets et courtois** ; pensez que votre attitude a une influence sur la façon dont seront considérés les rameurs.

Sur les sites de compétition

- Utilisez les **sacs poubelles** distribués lors de la réunion des délégués, le cas échéant ceux que vous aurez apportés ou les poubelles disponibles sur le site.
- **Gardez votre bouteille** sur le bateau, ne la coulez pas avant le départ ! Ces quelques grammes ne changeront rien au résultat...
- Laissez les berges et les abords des lieux de compétition intacts ; s'il n'y a pas de toilettes, n'allez pas soulager votre vessie tous au même endroit.
- Respectez la délimitation des **parcs de stationnement** des véhicules et remorques au bénéfice des pelouses et fleurs, sous-bois...

Au sein du club

- Participez aux opérations mises en place par le club (nettoyage des berges...).
- Economisez l'électricité : éteignez les lampes avant de quitter une pièce, fermez les portes des vestiaires chauffés, éteignez le chauffage avant de partir...
- Pensez au covoiturage ou au vélo pour une pollution moindre, des économies, voire un petit plus dans l'entraînement.

Au niveau de l'encadrement

- Utilisez des moteurs 4 temps plutôt que des moteurs 2 temps qui consomment plus.
- Manipulez avec précaution les huiles et carburants à distance du plan d'eau, **récupérez les huiles usées**.
- Dans la mesure du possible, mettez à disposition des rameurs des sacs poubelles différenciés afin de permettre le **tri des déchets**.
- Utilisez les bateaux comme moyen de **découverte du milieu** avec les publics intéressés (scolaires, benjamins, loisirs ...).